

Résolution présentée par la délégation du

Grand-Duché du Luxembourg

Thème Droit politiques et sociaux

Concerne La suppression de la pauvreté

L'Assemblée Générale,

Préoccupée Que tous les citoyens vivent de manière décente avec un minimum d'argent par mois.

Craignant Que les personnes n'aient plus assez d'argent pour se nourrir, se loger, se soigner, se chauffer.

Consternée par l'augmentation de citoyens venant chercher de la nourriture à l'aide alimentaire tandis que les riches deviennent de plus en plus riches.

Rappelant qu'un pays ne sera jamais dans une bonne situation lorsqu'il y a autant de disparités financières.

Convaincue que de donner un salaire minimum par mois permettra à tous en tout temps de vivre correctement en harmonie.

Décide de verser une aide financière aux citoyens pour que toutes les personnes de plus de 18 ans aient au moins 2750 euros pour vivre. Les impôts seront augmentés de 1% pour compenser cette aide et les personnes bénéficiant de l'aide financière devront donner de leur temps pour les écoles et les services sociaux.

Le texte français fait foi